



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 22 Février 2021

Publié le : 12.11.2020

Rendu exécutoire le : 12.11.2020

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Sur la proposition de Monsieur le Maire, le secrétaire de séance sera Anne-Lise TRUSSON conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités territoriales.

2. DCM N°2021-06- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 14 DECEMBRE 2020

Constatant que le quorum est atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures 00, soumet à l'approbation le compte-rendu de la séance du dernier conseil municipal du 14 DECEMBRE 2020 et les remarques éventuelles, qui a préalablement été envoyé à chaque conseiller.

Ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés

3. DCM N°2021-07 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 8 FEVRIER 2021

Constatant que le quorum est atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures 00, soumet à l'approbation le compte-rendu de la séance du dernier conseil municipal du 8 FEVRIER 2021 et les remarques éventuelles, qui a préalablement été envoyé à chaque conseiller.

Ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés

4. DECISIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS DANS LE CADRE DE LEURS DELEGATIONS

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2020-28 portant délégations d'attributions du Conseil Municipal à Monsieur le Maire,

Vu les arrêtés n° 2020-20, 2020-21, 2020-22, 2020-23 et 2020-25 portant délégations de fonctions et de signatures aux adjoints,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire et des adjoints en vertu de leurs délégations,

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

COMMANDE PUBLIQUE					
N°	Date de signature	Signataire	Observations	Fournisseurs	Montant TTC
2021-01	08/10/2021	JPV	Téléphone portable - PATACLOU	ORANGE	106,63 €
2021-05	25/01/2021	JPV	Formation manipulation extincteurs	ESS37	430,00 €
2021-06	25/01/2021	JPV	Tableau interactif	MOTIV SOLUTIONS	1 320,00 €
2021-07	27/01/2021	IG	Fournitures pour la cantine	LANGLE	181,82 €
2021-08	28/01/2021	JPG	Bastaings et vis torx	POINT P	296,93 €
2021-09	28/01/2021	SG	Fil tenseur, fil galva et piton AZ	DISTRICO	45,72 €
2021-10	02/02/2021	SG	Rubalise + bastaing supplémentaire et lazure	POINT P	152,68 €
2021-11	09/02/2021	IG	Coque + écran de protection portable PATACLOU	AMAZON	14,56 €
2021-13	12/02/2021	AG	Restructuration du cimetière	ELABOR	14 689,20 €
2021-14	10/02/2021	AG	Plafond et plinthe dortoir suite dégât des eaux	MARCHAISSEAU	789,00 €
2021-15	11/02/2021	JPG	Batterie pour éclairage allée du dojo	SANCLOU	238,80 €
2021-16	12/02/2021	AG	Travaux de mise aux normes électricité et alarmes dans divers bâtiments suite passage DEKRA	SANCLOU	1 425,60 €

CONCESSION CIMETIERE				
N°	Date de signature	Signataire	Durée	Montant TTC
2021-02	19/01/2021	JPV	Emplacement n°11 - Concession cinéraire 30 ans	550 € - P
URBANISME				
N°	Date de signature	Signataire	Observations	Notaire
2021-03	01/02/2021	JPV	Renonciation Droit de Prémption D 1044 (anciennement	Me Allison LOIRAT
2021-04	01/02/2021	JPV	Renonciation Droit de Prémption D 1041 (anciennement D 896 p.) - 1039 (anciennement D 894 p.) - 1043 (anciennement D 914 p.) - 1044 (anciennement D 914 p.)	Me Allison LOIRAT
2021-12	09/02/2021	JPV	Renonciation Droit de Prémption B 571	Me Lauren BAILLARD

5. DELIBERATIONS

ADMINISTRATION GENERALE

5-1) DCM 2021-08 : PORTANT AVIS SUR LES MODIFICATIONS STATUTAIRES DU SATESE 37

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés**

- **EMET** un avis favorable sur les modifications statutaires adoptées par le Comité Syndical du SATESE 37, le 7 décembre 2020,
- **DIT** qu'un exemplaire de la présente délibération sera adressé à Monsieur le Président du SATESE 37 après contrôle de légalité.

5-2) DCM 2021-09 : PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE - ASSURANCE PREVOYANCE MAINTIEN DE SALAIRE

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés**

- **DECIDE** de participer à compter du 1^{er} mai 2021, dans le cadre de la procédure dite de labellisation, à la couverture de prévoyance souscrite de manière individuelle et facultative par ses agents,
- **DECIDE** de verser une participation mensuelle de 10€ à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie prévoyance labellisée,

5-3) DCM 2021-10 : PORTANT MISE EN PLACE DES INDEMNITES HORAIRES POUR TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES

Le conseil municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, et notamment son article 22 bis ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment son article 88-2 ;

Vu le décret n°2001-623 du 12 juillet 2001 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2002-60 du 14 janvier 2002 relatif à l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires,

Vu l'avis du Comité Technique en date du 4 Février 2021

DECIDE

Article 1 : d'adopter la proposition du Maire et d'instaurer les I.H.T.S. dans les conditions évoquées ci-dessus,

Article 2 : Abroger la délibération N°2015- 92 en date du 10 novembre 2015

Article 2 : d'inscrire au budget les crédits correspondants.

5-4) DCM 2021-11 : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS

Vu La délibération 2020-83 du 14 décembre portant création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe.

Vu la liste d'aptitude par voie de promotion interne au grade d'attaché territorial au titre de l'année 2020 en date du 15 décembre 2020.

Monsieur Le Maire propose aux membres du Conseil municipal de modifier le tableau des emplois et des effectifs de la commune afin de permettre de prendre en compte l'évolution de carrière es agents.

CONSIDERANT la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs, le Maire propose d'adopter le tableau des emplois permanents de la collectivité tel qu'indiqué ci-dessous à compter du 1^{er} avril 2021 :

ETAT des EMPLOIS et de l'EFFECTIF - COMMUNE DE SONZAY

EMPLOIS							EFFECTIFS			
Date de délibération portant création	Libellé fonction ou poste ou emploi	Quotité de temps de travail	Filière	Catégorie	Libellé du ou des grades possibles pour ce poste	IB début du grade le moins élevé	IB fin de grade le plus élevé	Grade de l'agent qui occupe le poste	Son statut	Sa position
	Secrétaire Générale	35 H	Adm	A ou B	Cadre d'emploi des rédacteurs et grade des Attachés territoriaux	372	821	Attaché territorial	Stagiaire 6 mois	détachement
								Rédacteur principal 1ère classe	titulaire	vacant
	Secrétaire Administrative	35 H	Adm	C	Cadre d'emploi des adjoints administratifs	350	548	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} Classe	titulaire	activité
	Secrétaire Administrative	35 H	Adm	C	Cadre d'emploi des adjoints administratifs	350	548	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} Classe	titulaire	activité
	Agent technique polyvalent	35 H	Tec	C	Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux	350	548	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Titulaire	activité
	Agent technique polyvalent	35 H	Tec	C	Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux	350	548	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Titulaire	activité
2020-05 du 11/02/2020	Agent technique polyvalent	35 H	Tec	C	Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux	350	548	Adjoint technique territorial	Stagiaire	congé sans traitement pour effectuer le stage
2020-83 du 14/12/2020								Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Stagiaire	activité
	Agent d'entretien	35 H	Tec	C	Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux et grade des agents de Maîtrise	350	551	Agent de Maîtrise	Titulaire	activité
	ATSEM	28,48 H	Tec	C	Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux	350	548	Adjoint technique territorial	Titulaire	activité
	ATSEM	28,48 H	Tec	C	Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux	350	548	Adjoint technique territorial	Titulaire	activité
	ATSEM	27,567H	Tec	C	Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux	350	548	Adjoint technique territorial	Titulaire	activité

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés**

- **DECIDE** d'adopter le tableau des emplois et l'effectif proposé à compter du 1^{er} avril 2021
- **PREVOIT ET INSCRIT** au budget les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois.

5-5) DCM 2021-12 : RYTHME SCOLAIRE

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés**

- **SOLLICITE** le renouvellement pour une durée de 3 ans de la dérogation sur les rythmes scolaires rendue possible par le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 et le maintien en conséquent de la semaine à 4 jours ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

FINANCE

5-6) DCM 2021-13 : VOTE DES SUBVENTIONS 2021

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés**

- **DECIDE** d'attribuer les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS	Montant voté
AFM TELETHON	300 €
BIBLIOTHEQUE LOCALE de Sonzay	3 100 €
CANTINE SCOLAIRE de Sonzay	22 000 €
CFA Joué-lès-Tours	100 €
CFA SAINT PIERRE DES CORPS	150 €
C'est SI FA SI LA CHANTER	800 €
COMITE DES FETES ET DE LA CULTURE de Sonzay	500 €
FOOTBALL CLUB GATINE CHOISILLES	1 200 €
LES ENFANTS D'ABORD (ex APE)	700 €
ECOLE MUSIQUE SAINTE CECILE de Sonzay	7 193,18 €
PATACLOU PERISCOLAIRE	19 472 €
PREVENTION ROUTIERE	50 €
USEP de Sonzay	700 €
Total	56 265,18 €

5-7) DCM 2021-14 : VOTE SUBVENTION CCAS

Afin d'équilibrer le Budget Primitif 2020 du CCAS,

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés**

- **DECIDE** de voter une subvention d'un montant de 1 915 €.

5-8) DCM 2021-15 : CONSTITUTION D'UNE PROVISION POUR LITIGE ET CONTENTIEUX

Considérant qu'il apparait aujourd'hui opportun de constituer une provision pour litiges pour couvrir les risques identifiés dans les secteurs d'activités suivants :

Contentieux DOJO – entreprises AUBERT GUIET	30 000 €
--	----------

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

– **D'APPROUVER** la constitution sur l'exercice 2021 d'une provision pour litiges d'un montant global de 30 000€ au compte 6875 « Provisions pour risques et charges » (semi-budgétaires) ; D'inscrire les crédits nécessaires au budget communal.

5-9) DCM 2021-16 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 - BUDGET ZONE ARTISANALE LA GRANGE

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés**

- **DECLARE** que le compte de gestion budget Zone artisanale pour l'exercice 2020 dressé par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

5-10) DCM 2021-17 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DE L'ORDONNATEUR - BUDGET ZONE ARTISANALE LA GRANGE

Vu les articles L.2121-14, L.2121-21, L.2121-29, L.2121-31, L.5211-1 et L.5711-1 et R.5711-1 du CGCT ;

Monsieur le Maire ayant quitté la salle, Madame Angélique GOUBARD demande à l'assemblée de :

- **Voter et d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :**

INVESTISSEMENT	
Recettes 2020	128 672,00 €
Dépenses 2020	- 188 273,12 €
Résultat de l'exercice 2020	- 59 601,12 €
Déficit 2019 reporté	- 69 070,88 €
Résultat cumulé	- 128 672,00 €

FONCTIONNEMENT	
Recettes 2020	188 273,12 €
Dépenses 2020	- 128 672,00 €
Résultat de l'exercice 2020	59 601,12 €
Déficit 2019 reporté	- 0,47 €
Résultat cumulé	59 600,65 €

RESULTAT GLOBAL 2020	- 69 071,35 €
-----------------------------	----------------------

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés

- **VOTE et ARRETE** les résultats définitifs du Compte Administratif 2020 de l'ordonnateur du Budget Zone Artisanale La Grange tels que résumés ci-dessus.

5-11) DCM 2021-18 : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – BUDGET ZONE ARTISANALE LA GRANGE

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2020, statuant sur l'Affectation du Résultat de Fonctionnement du Budget Zone Artisanale La Grange :

AFFECTATION DES RESULTATS 2020	
Résultat section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice 2020	59 601,12 €
Résultats antérieurs reportés 2019	- 0,47 €
Résultat à affecter	59 600,65 €
Résultat section d'investissement	
Résultat de l'exercice 2020	- 59 601,12 €
Solde d'exécution N-1 (R001) _ 2019	- 69 070,88 €
Déficit de financement de la section d'investissement	- 128 672,00 €
Besoin de financement	- €
Affectation	
Au 1068 pour couvrir les besoins d'autofinancement de la section d'investissement	- €
Report en fonctionnement R002	59 600,65 €
Report en investissement D001	- 128 672,00 €

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés

- **APPROUVE** cette affectation.

5-12) DCM 2021-19 : BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET ZONE ARTISANALE

Vu les articles L.2311-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatif au vote du budget primitif

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés**

- **PRECISE** que le budget primitif zone artisanale 2021 est adopté avec reprise des résultats de l'année 2020, au vu du compte de gestion et du compte administratif 2020 et de la délibération d'affectation du résultat adoptée lors de la même séance ;

- **ADOpte** le budget primitif zone artisanale 2021 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	194 273,12 €	194 273,12 €
INVESTISSEMENT	263 344,00 €	263 344,00 €
TOTAL	457 617,12 €	457 617,12 €

5-13) DCM 2021-20: NON RATTACHEMENT DES CHARGES ET DES PRODUITS A L'EXERCICE – BUDGETS EAU ET ASSAINISSEMENT 2021

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés**

- **ADOpte** le non rattachement des charges et des produits à l'exercice sur les budgets Eau et Assainissement pour 2021.

5-14) DCM 2021-21: APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 - BUDGET EAU

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés**

- **DECLARE** que le compte de gestion budget eau pour l'exercice 2020 dressé par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

5-15) DCM 2021-22: APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DE L'ORDONNATEUR - BUDGET EAU

Monsieur le Maire ayant quitté la salle, Madame Angélique GOUBARD demande à l'assemblée de :

- **Voter et d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :**

INVESTISSEMENT			
Recettes 2020			102 623,47 €
Dépenses 2020			- 287 382,98 €
Résultat de l'exercice 2020 (déficit)			- 184 759,51 €
Excédent 2019 reporté			216 103,07 €
Résultat cumulé			31 343,56 €
FONCTIONNEMENT			
Recettes 2020			85 526,96 €
Dépenses 2020			- 69 572,18 €
Résultat de l'exercice 2020 (excédent)			15 954,78 €
Excédent 2019 reporté			54 119,48 €
Résultat cumulé			70 074,26 €
RESULTAT GLOBAL 2020			101 417,82 €
Reste à réaliser en dépenses d'investissement			- 25 487,43 €
Reste à réaliser en recettes d'investissement			149 736,00 €

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés**

- **VOTE et ARRETE** les résultats définitifs du Compte Administratif 2020 de l'ordonnateur du Budget Eau tels que résumés ci-dessus.

5-16) DCM 2021-23: AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – BUDGET EAU

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2020, statuant sur l'Affectation du Résultat de Fonctionnement du Budget Eau :

AFFECTATION DES RESULTATS 2020	
Résultat section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice 2020	15 954,78 €
Résultats antérieurs reportés 2019	54 119,48 €
Résultat à affecter	70 074,26 €
Résultat section d'investissement	
Résultat de l'exercice 2020	- 184 759,51 €
Solde d'exécution N-1 (R001) _ 2019	216 103,07 €
Excédent de financement de la section d'investissement	31 343,56 €
Solde des restes à réaliser 2019	124 248,57 €
Besoin de financement	
Affectation	
Au 1068 pour couvrir les besoins d'autofinancement de la section d'investissement	- €
Report en fonctionnement R002	70 074,26 €
Report en investissement R001	31 343,56 €

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés**

- **APPROUVE** cette affectation.

5-17) DCM 2021-24: BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET EAU

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés**

- **PRECISE** que le budget primitif eau 2021 est adopté avec reprise des résultats de l'année 2020, au vu du compte de gestion et du compte administratif 2020 et de la délibération d'affectation du résultat adoptée lors de la même séance ;

- **ADOpte** le budget primitif eau 2021 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	149 217,34 €	149 217,34 €
INVESTISSEMENT	298 596,90 €	298 596,90 €
TOTAL	447 814,24 €	447 814,24 €

5-18) DCM 2021-25: APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 - BUDGET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés**

- **DECLARE** que le compte de gestion budget assainissement pour l'exercice 2020 dressé par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

5-19) DCM 2021-26: APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DE L'ORDONNATEUR - BUDGET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire ayant quitté la salle, Madame Angélique GOUBARD demande à l'assemblée de :

- **Voter et d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :**

INVESTISSEMENT		
Recettes 2020		74 281,30 €
Dépenses 2020		- 178 330,83 €
Résultat de l'exercice 2020 (déficit)		- 104 049,53 €
Excédent 2019 reporté		447 824,69 €
Résultat cumulé		343 775,16 €
FONCTIONNEMENT		
Recettes 2020		61 391,61 €
Dépenses 2020		- 41 929,72 €
Résultat de l'exercice 2020(excédent)		19 461,89 €
Excédent 2019 reporté		177 703,41 €
Résultat cumulé		197 165,30 €
RESULTAT GLOBAL 2020		540 940,46 €
Reste à réaliser en dépenses d'investissement		- 38 756,24 €
Reste à réaliser en recettes d'investissement		79 653,00 €

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés**

- **VOTE et ARRETE** les résultats définitifs du Compte Administratif 2020 de l'ordonnateur du Budget Assainissement tels que résumés ci-dessus.

5-20) DCM 2021-27: AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – BUDGET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2020, statuant sur l'Affectation du Résultat de Fonctionnement du Budget Assainissement :

AFFECTATION DES RESULTATS 2020	
Résultat section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice 2020	19 461,89 €
Résultats antérieurs reportés 2019	177 703,41 €
Résultat à affecter	197 165,30 €
Résultat section d'investissement	
Résultat de l'exercice 2020	- 104 049,53 €
Solde d'exécution N-1 (R001) _ 2019	447 824,69 €
Excédent de financement de la section d'investissement	343 775,16 €
Solde des restes à réaliser 2020	40 896,76 €
Besoin de financement	- €
Affectation	
Au 1068 pour couvrir les besoins d'autofinancement de la section d'investissement	- €
Report en fonctionnement R002	197 165,30 €
Report en investissement R001	343 775,16 €

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés**

- **APPROUVE** cette affectation.

5-21) DCM 2021-28: BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés

- **PRECISE** que le budget primitif assainissement 2021 est adopté avec reprise des résultats de l'année 2020, au vu du compte de gestion et du compte administratif 2020 et de la délibération d'affectation du résultat adoptée lors de la même séance ;

- **ADOpte** le budget primitif assainissement 2021 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	250 352,30 €	250 352,30 €
INVESTISSEMENT	532 280,46 €	532 280,46 €
TOTAL	782 632,76 €	782 632,76 €

5-22) DCM 2021-29: VOTE DES TAUX

Le Conseil Municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés

- **DECIDE** de ne pas modifier les taux des trois taxes directes locales pour l'année 2021, à savoir :
 - **Taxe d'habitation** : 11,43 %
 - **Taxe foncière bâti** : 18,33 %
 - **Taxe foncière non bâti** : 43,98 %

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier, et connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances.

- **DECIDE** d'autoriser Monsieur le Maire de procéder à la notification de cette délibération à l'administration fiscale.

5-23) DCM 2021-30: APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 - BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés

- **DECLARE** que le compte de gestion budget principal pour l'exercice 2020 dressé par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

5-24) DCM 2021-31: APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DE L'ORDONNATEUR – BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire ayant quitté la salle, Madame Angélique GOUBARD demande à l'assemblée de :

- **Voter et d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :**

INVESTISSEMENT			
Recettes 2020			875 321,38 €
Dépenses 2020			- 684 675,55 €
Résultat de l'exercice 2020 (excédent)			190 645,83 €
Excédent 2019 reporté			43 272,96 €
Résultat cumulé 2020			233 918,79 €
FONCTIONNEMENT			
Recettes 2020			1 160 422,60 €
Dépenses 2020			- 960 807,18 €
Résultat de l'exercice 2020 (excédent)			199 615,42 €
Excédent 2019 reporté			268 726,84 €
Résultat cumulé 2020			468 342,26 €
RESULTAT GLOBAL 2020			702 261,05 €

Reste à réaliser en dépenses d'investissement	- 216 835,72 €
Reste à réaliser en recettes d'investissement	87 825,70 €

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés**

- **VOTE et ARRETE** les résultats définitifs du Compte Administratif 2020 de l'ordonnateur du Budget Principal tels que résumés ci-dessus.

5-25) DCM 2021-32: AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2020 statuant sur l'Affectation du Résultat de Fonctionnement du Budget Principal :

AFFECTATION DES RESULTATS 2020	
Résultat section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice 2020	199 615,42 €
Résultats antérieurs reportés 2019	268 726,84 €
Résultat à affecter	468 342,26 €
Résultat section d'investissement	
Résultat de l'exercice 2020	190 645,83 €
Solde d'exécution N-1 (R001) _ 2019	43 272,96 €
Excédent de financement de la section d'investissement	233 918,79 €
Solde des restes à réaliser 2020	- 129 010,02 €
Besoin de financement	- €
Affectation	
Au 1068 pour couvrir les besoins d'autofinancement de la section d'investissement	- €
Report en fonctionnement R002	468 342,26 €
Report en investissement R001	233 918,79 €

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés**

- **APPROUVE** cette affectation.

5-26) DCM 2021-33: BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET COMMUNE

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés**

- **PRECISE** que le budget primitif commune 2021 est adopté avec reprise des résultats de l'année 2020, au vu du compte de gestion et du compte administratif 2020 et de la délibération d'affectation du résultat adoptée lors de la même séance ;

- **ADOpte** le budget primitif commune 2021 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 558 442,26 €	1 558 442,26 €
INVESTISSEMENT	775 469,21 €	775 469,21 €
TOTAL	2 333 911,47 €	2 333 911,47 €

URBANISME

5-27) DCM 2021-34: VENTE TERRAIN COMMUNAL AVENUE DU 14 JUILLET

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés**

- **ABROGE** la délibération 2021-05 du 08 février 2021.
- **DONNE SON ACCORD** pour la vente du terrain sis à SONZAY, Lieu-dit « Le Clos d'Olivier » - Avenue du 14 Juillet cadastré section I numéro 1186 pour 621 m² en zone UB au prix de 46.000,00 euros, commission incluse de 4 000 euros, due à SAFTI , à la charge du vendeur, à toute personne physique ou morale et aux charges et conditions habituelles en pareille matière
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer un compromis ou promesse de vente et l'acte authentique de vente à recevoir par Me Jean-Christophe MARTINEAU notaire à CHÂTEAU-LA-VALLIÈRE (37330). Les frais de l'acte notarié seront à la charge de l'acquéreur.

MARCHE PUBLIC

5-28) DCM 2021-35: AVENANT N°2 LOT N°2 et N°3 LOT 4 - MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE 2019-01 – RENOVATION ENERGETIQUE DU GROUPE SCOLAIRE YVAN POMMAUX

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés**

- **APPROUVE** la passation de l'avenant n° 2 avec l'entreprise LC2 pour un montant de – 5 807.76 € HT et de l'avenant N°3 avec l'entreprise ISOLBA pour un montant de – 1 163,58€HT
- **AUTORISE** M. le Maire à signer ces avenants

6. QUESTIONS DIVERSES

- **Commission communication** :
Livret d'accueil de la CCPRGC : présentation du texte concernant la commune de Sonzay par la commission communication. Ce texte sera ensuite proposé à la CCGCPR. Il est proposé de remplacer la photo du parc de la mairie par la photo du Dojo.
- **Commission Réseau** : réunion démarrage travaux rue du 8 mai avec entreprises vendredi 23/02
- **Tyrolienne** : signature des devis cette semaine – Il faudra veiller à coordonner les travaux avec les travaux de la rue du 8 mai.
- **Ecole** :
Entreprise HIROU intervient sur l'école cette semaine.
Les 2 ordinateurs portables pour les classes de maternelle seront achetés en 2022.
Les enseignants et les parents d'élèves ont rédigé un courrier à la DSDEN concernant la fermeture d'une classe à la rentrée 2021. Les parents d'élèves et les enseignants se sont mobilisés et réunis à Tours la semaine dernière. Madame GOUMON Précise qu'il y aura plus d'élèves en septembre 2021 qu'en septembre 2020.
- **Commission voirie** : CLECT : l'enveloppe communautaire maximale pour la commune de Sonzay = 45 172.85€ si la commune prévoit 45 172,85€ de dépense d'investissement La commune a fixé à 65 000 € les dépenses d'investissement. L'enveloppe communautaire sera donc versée intégralement à la commune
- **Commission cimetièrre** :
 - o Mise en place logiciel de gestion
 - o Devis pour reprise de concession, prolongation des concessions
- **Commission bâtiments** :
 - o Lancement MAPA maintenance des équipements de chauffage, ventilation des bâtiments
 - o Validation devis Climatisation mairie
 - o Travaux réhabilitation ex dojo devis à réaliser
 - o Validation devis Poêle à bois
- **Commission environnement** :
 - o Parc salle des fêtes – dossier de subvention en cours
 - o Chemin de randonnée
- Monsieur Le Maire informe le conseil municipal du Décès de Madame BEREAU membres du CCAS. La sépulture est fixée au vendredi 26 février à 13h30.

7. PROCHAINES REUNIONS

- **REUNION TOUTES COMMISSIONS** : Lundi 8 MARS 2021 à 20h à confirmer
- **CONSEIL MUNICIPAL** : Lundi 15 MARS 2021 à 20h à confirmer

La séance est levée à 21h10

Le Maire,
Jean-Pierre VERNEAU